



Bulletin de mars 2026 • N°03



Que s'est-il passé à Feigères?

MOT DE M^{ME} LE MAIRE

À l'heure où s'achève mon mandat municipal, je souhaite prendre le temps de partager avec vous le bilan des années passées ensemble au service de notre village.

Être maire, c'est un engagement profond : des responsabilités, des décisions, mais avant tout des rencontres, des échanges et une relation de confiance. Tout au long de ces années, j'ai eu à cœur, avec l'équipe municipale, de préserver l'identité de Feigères tout en accompagnant son évolution dans le respect de ses habitants et de son histoire.

Avant de tourner la page, il me semble essentiel de revenir sur le travail accompli. Ce bilan n'est pas qu'une liste de réalisations : il est le reflet d'un engagement collectif, de projets conduits ensemble et d'actions menées pour améliorer notre cadre de vie.

Dans ce dernier bulletin, je vous rends compte, simplement et sincèrement, du chemin parcouru. Avec gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée.

Myriam Grats, maire de Feigères

COMMISSION

ADMINISTRATION ET FINANCES

La gestion administrative et financière de la commune a constitué un pilier central de ce mandat, notamment dans le contexte difficile de la crise sanitaire liée au Covid-19. Cette période inédite a exigé une adaptation permanente afin de garantir la continuité du service public, la sécurité des habitants et le respect des mesures réglementaires, tout en maintenant un lien étroit avec la population.

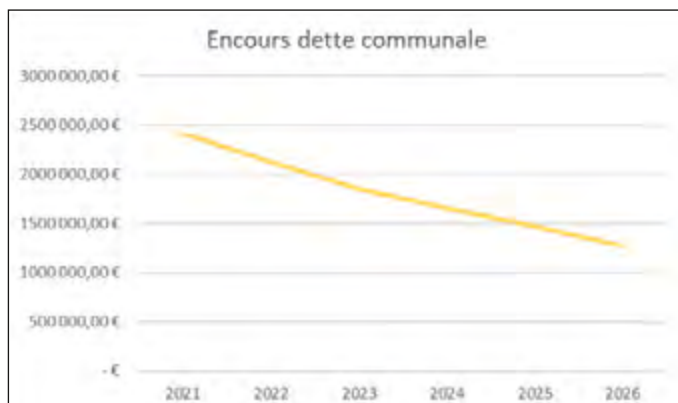
Acquisitions foncières

La commune a procédé à l'acquisition stratégique de quatre maisons. Ces achats permettent à Feigères de maîtriser son développement futur, de préserver son patrimoine et d'anticiper des projets d'intérêt collectif.



Maîtrise fiscale et financière

Malgré les contraintes budgétaires et les investissements réalisés, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts communaux. Cet engagement a permis de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques, avec une réduction progressive de la dette.



Sécurité et prévention

La commune s'est dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), outil indispensable pour anticiper et gérer les situations d'urgence. Les contrôles réglementaires des Établissements recevant du public (ERP) ont été réalisés pour garantir la sécurité de tous.

Renforcement des services

Afin de mieux répondre aux besoins des administrés, un poste dédié au suivi de l'urbanisme, de la voirie et du foncier a été créé. Par ailleurs, suite à la décision unilatérale de la commune de Saint-Julien-en-Genevois de mettre fin à la convention de police pluricommunale, un poste de Police municipale a été créé afin de renforcer la proximité, la prévention et la tranquillité publique (80% du temps à Feigères, 20% à Présilly).



Vidéoprotection

Un système de vidéoprotection, financé en partie par la Région, a été mis en place pour sécuriser les espaces publics et protéger les biens et les personnes. En coordination avec les communes voisines, il constitue un réseau d'observation au soutien du travail de la gendarmerie.



COMMISSION SCOLAIRE

L'école et les services destinés aux enfants ont été une priorité de ce mandat. Une restructuration complète des services scolaires et périscolaires a été conduite pour améliorer l'organisation, la qualité de l'accueil et le fonctionnement global.



Une convention a été conclue avec la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie (FOL 74) pour assurer la gestion du périscolaire. Cette

collaboration permet désormais de proposer un accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires, offrant un service structuré, adapté aux besoins des familles et favorable à l'épanouissement des enfants.



COMMISSION COMMUNICATION

La communication municipale a été modernisée pour mieux informer les habitants et renforcer le lien avec la population :

- refonte complète du site internet de la commune, pour un accès plus simple et plus clair aux informations et démarches administratives,
- maintien de l'agenda communal annuel, repère indispensable de la vie locale et associative,
- installation d'un panneau lumineux permettant de diffuser rapidement les actualités de la commune,
- mise à jour des panneaux d'information aux entrées du village.

*** À noter : notre journal mensuel fêtera ses 50 ans en 2027. Un grand merci à ceux qui l'ont créé, qui l'ont alimenté et qui continuent de le faire vivre.**

OCTOBRE ROSE: ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Chaque année au mois d'octobre, la commune de Feigères se mobilise aux côtés des communes voisines pour soutenir la campagne nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Cette initiative, portée avec conviction par la municipalité et les associations locales, rappelle l'importance cruciale du dépistage précoce, véritable arme contre cette maladie qui touche chaque année des dizaines de milliers de femmes en France. Le dépistage organisé, proposé gratuitement tous les deux ans aux femmes entre 50 et 74 ans, permet de détecter la maladie à un stade précoce et d'améliorer significativement les chances de guérison.

À Feigères, cet engagement se traduit concrètement : la mairie se pare de rose, des actions de sensibilisation sont organisées, et les habitants sont invités à se rassembler autour de cet enjeu de santé publique. Ces moments de solidarité collective renforcent les liens au sein du village tout en portant un message essentiel : personne ne doit affronter seul l'épreuve de la maladie.

Pour toute information sur le dépistage : rapprochez-vous de votre médecin traitant ou contactez la Ligue contre le cancer de Haute-Savoie.

COMMISSION URBANISME

La commission Urbanisme a assuré le suivi des évolutions nécessaires au développement harmonieux de la commune. La modification numéro 2 du Plan local d'urbanisme (PLU) touche à sa fin, afin de l'adapter aux réalités et aux enjeux actuels.

Un suivi attentif des demandes d'urbanisme a été assuré, ainsi qu'un accompagnement régulier des pétitionnaires et promoteurs lors

de rendez-vous dédiés, garantissant des projets cohérents, respectueux du cadre de vie et de l'identité du village.

L'objectif de croissance démographique fixé à 2% par an sur la durée du mandat a été respecté, conformément au projet de territoire. Concernant les logements sociaux, les objectifs de réalisation n'ont pas été atteints, mais la commune a acquis du foncier dans ce but pour permettre leur réalisation future.

Pour rappel, l'existence d'un vendeur et d'un acquéreur ne suffit pas : le maire, au nom de la commune, ne délivre un permis de construire que **si le projet respecte le PLU.**

COMMISSION VOIRIE

Plusieurs projets structurants ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie et les conditions de déplacement sur la commune :

- création d'une voie verte, favorisant les mobilités douces, la sécurité et la qualité de vie,
- réalisation des Projets urbains partenariaux (PUP) pour accompagner le développement communal,
- voirie chemin de Bel Air,
- parking chemin de l'École,
- création du chemin piétonnier des écoliers,
- aménagement de voirie chemin de la Scierie et chemin du Champ de la Cure,

- voirie et feux tricolores chemin du Bois de la Dame,
- aménagement de caves urnes et installation d'un second colombarium au cimetière.

Un relevé exhaustif des chemins communaux a été réalisé et un règlement de voirie mis en place, afin de clarifier le statut de chaque voie et d'en assurer une gestion efficace et pérenne.

La création du parc des Comptines – bénéficiant d'un soutien financier important de l'État, de la Région et du Département – **ainsi que la rénovation de la cabane,** offrent désormais un espace de loisirs apprécié des enfants, des familles et des associations.

Enfin, un nombre significatif de régularisations foncières a été effectué pour sécuriser et clarifier le patrimoine communal.



Parking chemin de l'école



Chemin piétonnier des écoliers



La cabane



Parc des Comptines

COMMISSION BÂTIMENTS

Un travail constant d'entretien et de contrôle a été mené sur l'ensemble des bâtiments communaux pour assurer leur bon état et leur conformité aux normes en vigueur.

Salle polyvalente

La salle polyvalente fait l'objet d'une rénovation énergétique ambitieuse et d'un agrandissement. Ces travaux permettront d'améliorer les conditions d'accueil des habitants et des associations, tout en réduisant significativement les consommations énergétiques. Cette rénovation contribue à la valorisation durable de notre patrimoine communal.

Église

Des travaux sont également prévus à l'église, portant sur la charpente, le chauffage, l'électricité et la menuiserie, afin de préserver ce bâtiment emblématique du patrimoine de Feigères.

La convention qui nous lie au partenaire social CDC Habitat pour la résidence les Marronniers a été prolongée par délibération afin de permettre une rénovation énergétique des bâtiments d'ici 2030.

COMMISSION

VIE ASSOCIATIVE

Les associations représentent un pilier essentiel de la vie du village.

La municipalité a veillé à soutenir leur fonctionnement à travers plusieurs actions :

- suivi régulier des assemblées générales,
- mise à disposition de salles et de matériel communal,
- soutien humain et financier adapté aux besoins de chaque association.

Le forum des associations a été pérennisé, favorisant les échanges, les rencontres et l'engagement citoyen local.

Dans la continuité du travail de municipalisation de la bibliothèque entamé en 2018, un agent dédié a été nommé pour assurer le lien avec la mairie et avec les enfants de l'école. Les fonds documentaires et les équipements informatiques ont été renouvelés, permettant à la bibliothèque de travailler en réseau avec les communes de la Communauté de communes du Genevois (CCG) grâce à un nouveau logiciel partagé.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS a pleinement rempli sa mission de solidarité auprès des habitants les plus fragiles, en apportant un accompagnement personnalisé aux ayants droit selon leurs besoins spécifiques.

Le traditionnel repas des aînés et la distribution des colis de fin d'année ont été maintenus. Ces moments de convivialité et d'attention particulière constituent des rendez-vous importants pour nos seniors et témoignent de l'engagement de la commune envers ses habitants.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET LA SANTÉ

La Communauté de communes du Genevois (CCG)

L'intercommunalité, ce n'est pas une abstraction : ce sont les élus, les habitants et quelque 250 salariés qui s'efforcent chaque jour de répondre au mieux à leurs missions. Sans cette organisation, il n'y aurait ni ramassage scolaire, ni collecte des déchets, ni crèches, ni transports. À ce titre, il convient de souligner la mise en place récente d'un service de transport à la demande : sur simple appel, il vous conduit jusqu'au point desservi le plus proche. Un service encore perfectible, mais qui représente une première avancée concrète pour la mobilité de nos concitoyens.

L'accès aux soins : un combat qui continue

La recherche d'un ou deux médecins pour la commune reste un dossier prioritaire et difficile. Dans un contexte de désertification médicale, l'ARS établit un classement des communes pour orienter les aides à l'installation. Feigères, avec Beaumont et Présilly, ne fait pas partie des zones prioritaires. Malgré un travail de fond conduit avec la commission sociale de l'intercommunalité, notre demande de rattachement au secteur du Genevois n'a pas abouti. Pire, depuis janvier 2026, nous ne sommes plus classés en Zone d'accompagnement complémentaire (ZAC) mais hors zone, rattachés désormais au secteur sanitaire de Cruseilles. Malgré ces obstacles, le combat pour améliorer l'accès aux soins de nos habitants se poursuit.

UN MANDAT AU SERVICE DE FEIGÈRES

Au terme de ce mandat, c'est avant tout une profonde gratitude que je ressens.

Gratitude envers vous, habitants du village, pour votre confiance et pour nos échanges tout au long de ces années. Cette aventure humaine n'aurait pas été possible sans l'implication sérieuse et dévouée des élus municipaux, ni sans le travail quotidien et précieux des agents communaux qui assurent le bon fonctionnement de la commune. Merci également aux associations et à leurs bénévoles qui animent le village, ainsi qu'aux entreprises et commerçants qui le font vivre.

Ce mandat aura été marqué par des défis, des projets ambitieux et des réalisations concrètes, mais aussi par une volonté constante de préserver Feigères tout en préparant son avenir.

Il est temps de passer le relais, avec la satisfaction du travail accompli et la confiance dans la capacité de la nouvelle équipe municipale à poursuivre cette mission au service de l'intérêt général.

Je reste, bien entendu, profondément attachée à notre village, avec la même affection et le même intérêt pour son devenir.

*Avec toute ma reconnaissance et ma considération.
Myriam Grats*

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois
BP 30612 74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60**
mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h
Mardi : 17h-19h
Mercredi : 10h-12h
Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :
Myriam Grats

Rédacteur en chef :
Myriam Grats

